GOUVERNANCE
DU SECTEUR PARAPUBLIC :
ENTREPRISES
ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Pilotage de la performance et gestion des organes de contrôle

FRSP02	PARIS

2 SEMAINES
du 11/10/2027 au 22/10/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Pilotage de la performance et gestion des organes de contrôle

OBJECTIFS

- **Appréhender le rôle des entreprises publiques** dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement.
- **Définir une politique d'information** et permettre à l'État d'exercer un actionnariat actif et éclairé.
- **Clarifier les mandats** et objectifs des entreprises publiques et en suivre l'exécution.
- **Mettre en place des systèmes d'information** pour suivre, contrôler et évaluer la performance.
- **Entretenir un dialogue structuré** avec les organes de contrôle interne et externe de l'État.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Introduction générale et cadre conceptuel** : rôle des entreprises publiques dans l'économie, notions clés de gouvernance, performance et service public.
- **Gouvernance des entreprises publiques** : principes et meilleures pratiques (rôles, responsabilités, organes de contrôle) et adaptation au contexte national.
- **Conseils d'administration** : organisation et fonctionnement (composition, comités, règles de décision, suivi).
- **Transparence, intégrité et redevabilité** : mécanismes de reporting, accès à l'information, gestion des conflits d'intérêts et dispositifs anticorruption.
- **Performance et financement des entreprises publiques** : analyse de la performance économique, financière et sociale et compréhension des modes de financement.
- **Privatisation et ouverture du capital** : évaluation des options, impacts, étapes clés et garde-fous de gouvernance.
- **Études de cas et retours d'expérience** : analyse d'expériences nationales et internationales et formulation de recommandations adaptées.

POUR QUI ?

Parlementaires (commissions des finances, de l'économie et du contrôle budgétaire), administrateurs et personnels des entreprises publiques, conseillers des administrations et entreprises publiques, agents chargés de la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, fonctionnaires des ministères des Finances et du portefeuille de l'État, membres des corps de contrôle interne et magistrats financiers.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche complète et pratique** couvrant l'ensemble des dimensions de la gouvernance des entreprises publiques.
- **Références aux normes** et standards internationaux (OCDE, FMI, Banque mondiale).
- **Public stratégique** favorisant un dialogue entre décideurs et organes de contrôle.
- **Renforcement des compétences** pour améliorer gestion, transparence et performance.
- **Animation par des experts** et échanges d'expériences entre participants.